

♥ SITE

Rue du Champ du Verger - ZAC du Monné 72700 ALLONNES

Marcoll Dates Du Projet

Démarrage chantier : novembre 2019 1er m³ de biométhane injecté : juillet 2021

! PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz du Mans-Le Monné : maître d'ouvrage ENGIE BiOZ : concepteur - développeur du projet et exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

11 000 000 €

€ SUBVENTIONS

ADEME Pays de la Loire : 521 000 €

PARTENAIRE DU PROJET







AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette BP 86115 35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com Tél siège social : 02 23 46 17 62



UN MÉTHANISEUR DE GRANDE ENVERGURE AU CŒUR DES PAYS DE LA LOIRE

Après 8 années de développement pour ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse), la Centrale Biogaz du Mans - Le Monné fournira de l'ordre de 2 575 000 Nm³ de biométhane/an directement livrés dans le réseau de gaz naturel - soit : l'équivalent de la consommation annuelle en gaz d'environ 2 300 foyers* (*un foyer moyen de 4 personnes équipé au gaz consomme environ 11 MWh/an). De plus, elle permettra d'éviter l'émission de plus de 6 000 tonnes de CO₂ chaque année.

Ce biométhane sera produit à partir de sous-produits organiques du territoire - jusqu'à 98 tonnes par jour. Cette unité de méthanisation participe à sa mesure à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire.

Elle contribue également au recyclage local des éléments fertilisants en valorisant les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures.

Ce projet est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment les 27 exploitations agricoles et les industries agro-alimentaires, l'agglomération du Mans et le gestionnaire de réseau de gaz GRDF.

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

Capacité

Surface totale

Volume de digestion

Alimentation en substrats

Type de substrats

Valorisation agricole

Tonnes de CO₂ évitées



BiOZ